## **PORT-SAINTE-FOY-ET-PONCHAPT**

# Chroniques intemporelles



**Jacques Reix** 

# LES ANCIENS MOULINS DE PORT-SAINTE-FOY-ET-PONCHAPT

Sur les huit moulins à vent qui existaient dans la commune au XIX<sup>e</sup> siècle : La Rouquette, La Ferraille, La Ressaudie, Garrigues, La Tuque-Basse, La Grâce et les deux moulins de Ponchapt, seuls quatre ont survécu aux outrages du temps : La Rouquette, La Ferraille, La Ressaudie et un seul moulin à Ponchapt.

Il existait encore au XIX<sup>e</sup> siècle un moulin à nef ancré sur la rive de la Dordogne, au Canet. On peut découvrir, en période de bas étiage, les anciens piquets d'amarrage fichés dans le gravier.

### Sommaire:

Le moulin de la Rouquette L'ancien berger du Dieulâme La sauvegarde du moulin

Le moulin de la Ferraille

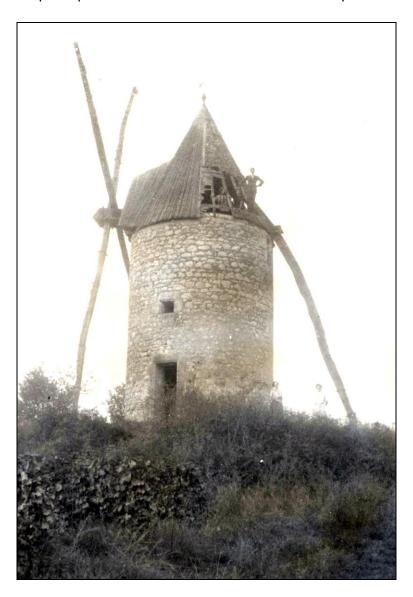
Le moulin de Ponchapt

L'ancien moulin à nef du Canet

# Le moulin de la Rouquette

Le moulin de la Rouquette, commune de Port-Sainte-Foy-et-Ponchapt, est situé à 164 mètres d'altitude sur une colline dominant la rive droite de la vallée de la Dordogne entre Le Fleix et Sainte-Foy-la-Grande au pied de laquelle vient butter la rivière avant d'arroser la bastide de Sainte-Foy et se diriger vers le coteau de la rive gauche au lieu-dit « *Baby* ».

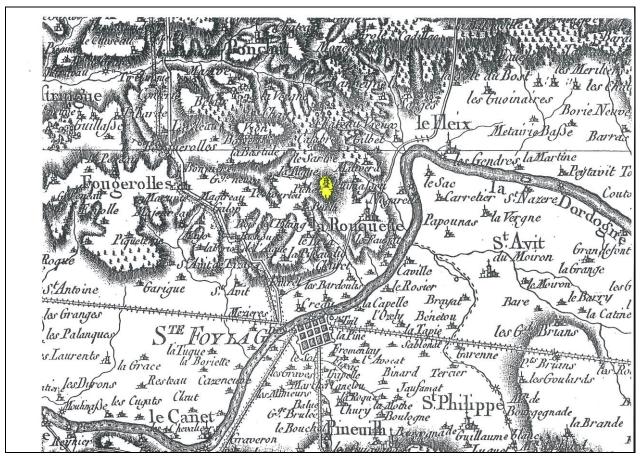
Le nom topographique de « *tuque* » est familier dans le Bordelais et le Périgord. Il désigne une hauteur naturelle ou une butte sur laquelle furent généralement édifiés les anciens moulins à vent. Le dérivé « *tuquette* » indique le plus souvent une butte de terre réalisée par l'homme.



Le moulin de Martet, similaire à celui de la Rouquette était situé sur la rive gauche de la Dordogne à Eynesse. Ces moulins-tours, typiques de la région foyenne, étaient recouverts de bardeaux en bois de chêne ou de châtaignier.

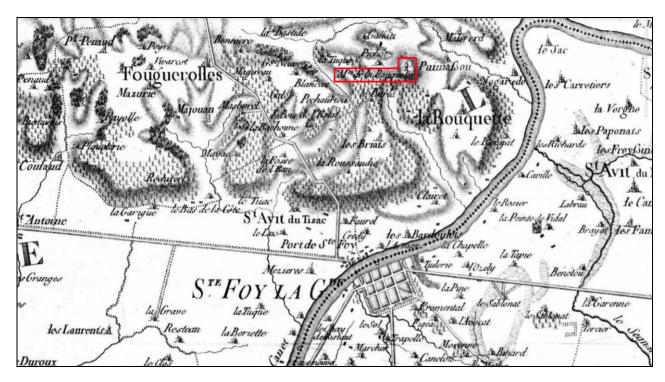
Le moulin de La Rouquette est visible aux quatre points cardinaux et à quinze kilomètres à la ronde. Sa position fut choisie comme point géodésique par l'équipe de Jacques Cassini lors de l'établissement de la première carte topographique du royaume de France publiée en 1744.

Il a figuré ensuite sur la carte de Pierre de Beleyme, ingénieur géographe du roi Louis XV (1747-1819), puis sur les cartes d'Etat-major du XX<sup>e</sup> siècle. Cette carte concerne l'ancienne province de Guyenne.

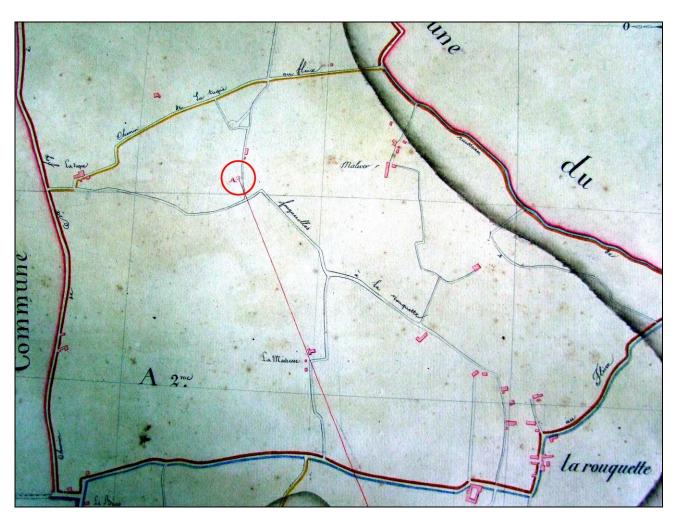


Carte de Cassini : le moulin de la Rouquette est représenté dans la tâche jaune





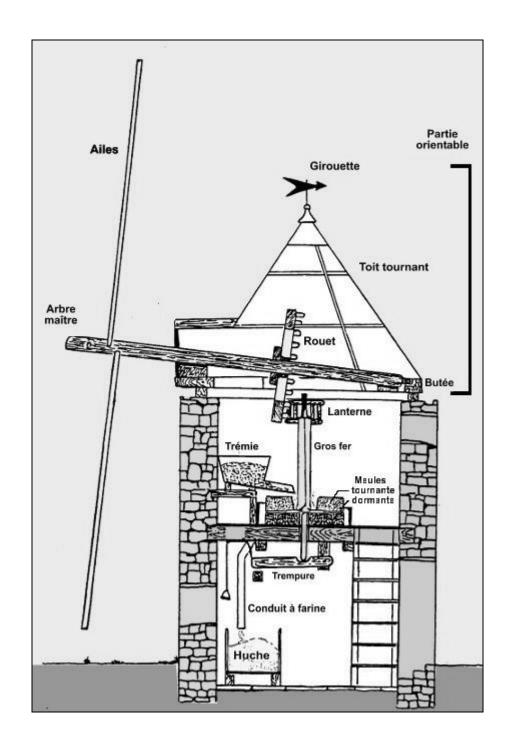
La carte établie par Pierre de Beleyme est plus précise que celle de Cassini. Le nom, « moulin de la Rouquette » y figure.



Extrait du cadastre napoléonien : le moulin figure à côté du point A On remarque à droite une construction aujourd'hui disparue, sans doute la maison du meunier.

Au bas et à droite de ce document, figure la maison noble de La Rouquette qui forme un quadrilatère autour d'une cour centrale. Au XVI<sup>e</sup> siècle elle est le fief de la famille de Guerre, seigneur de la Rouquette, une paroisse dont le nom apparaît en 1273 dans un hommage au roi d'Angleterre. Ecrit « *Roketa* » dans le terrier de l'archevêché de Bordeaux en 1306, ce mot est dérivé de l'occitan « *rouquette* » qui désigne une petite roche (prononcer « *roukéto* »). L'église du village fut fondée en 1306 par les seigneurs de Fougueyrolles. Le moulin dépendait de la seigneurie de La Rouquette.

Ce moulin à vent est d'abord une tour de pierre cylindrique d'environ 7 mètres de haut. La façade est construite en moellons et les linteaux et encorbellements des portes et fenêtre en pierre de taille. Nous n'avons pas relevé de date gravée sur le linteau de la porte principale. Sa toiture conique porte les ailes, c'est-à-dire le système moteur. Elle est mobile et glisse sur un chemin dormant circulaire, au sommet supérieur de la tour. Pour présenter les ailes face au vent, le meunier manœuvre le toit depuis le sol au moyen d'une longue perche solidement arrimée à l'opposé des ailes. Le moulin est pourvu de deux portes d'entrée opposées, La couverture du toit est constituée de bardeaux de chêne ou de châtaignier qui se superposent comme des écailles. Une girouette placée au sommet du toit prévient des changements de temps. Au rez-de-chaussée, on remarque une petite cheminée. Le meunier dispose d'une couche sous l'escalier. En se chauffant devant l'âtre, il veille la mouture qui descend dans la huche et le « tic-tac », bruit régulier du système, car si ce dernier s'affole, c'est signe que le « moulin va trop vite » et que la trémie est vide.



En 1614, Jean de Guerre, écuyer et Sieur de la Siguenie, confie la gestion du moulin à Jacques Lambert, marchand et Consul de la ville de Sainte-Foy. Ce dernier possède des terres dans la paroisse de la Rouquette mais aussi à Péchaurieux dans la paroisse voisine de Fougueyrolles. Ces propriétés, il les tient de son père, ancien « ministre de la parole de Dieu » à Sainte-Foy.

Le 5 décembre 1614, Jacques Lambert installe François Arnaud comme meunier du moulin de la Rouquette (document d'archive Jean Vircoulon). Le contrat d'afferme présente les clauses habituelles : le meunier s'installe pour trois ans et versera un fermage en nature représentant 20 boisseaux de blé par an : « Sera aussi tenu ledit Arnaud tenir le moulin garni de toile et avirons, graisse et autres choses nécessaires au moulin, à ses coûts et dépens. Et, au cas que le bois des voiles, fuseaux et alléchons du moulin viennent à se rompre, ce sera ledit Arnaud de les faire remettre aussi à ses coûts et dépens, mais le Sieur Lambert faire apporter les bois qui seront nécessaires pour ce faire sur la monte du moulin sauf de

# l'arbre et gouvert du moulin que Lambert sera tenu de faire remettre à ses coûts et dépens ».

Le meunier dispose d'un lopin de terre situé non loin du moulin, d'une maisonnette et d'un enclos pour les cochons et les poules. Sur le plan cadastral reproduit ci-dessus, on situe le moulin dans le cercle rouge. Un peu plus loin figure du bâti aujourd'hui disparu, certainement l'ancienne habitation du meunier.

Durant le XVII<sup>e</sup> siècle le fief de la Rouquette demeure la possession de la famille de Guerre. Le moulin et ses droits en dépendent. Le fils aîné de Jean de Guerre et Elisabeth de Grailly, Gaston de Guerre, écuyer, épouse le 22 juillet 1669, Madeleine de Filliol, veuve de Pierre de Grailly. Un frère plus jeune, Geoffroy de guerre, écuyer, seigneur de la Rouquette épouse Anne du Campet du Lion et habite ordinairement dans la demeure de la Rouquette.

Une descendante des Ségur, Charlotte Pallier hérite du fief de la Rouquette et l'apporte par un contrat de mariage daté du 16 mars 1718 à son mari, Henry-Philippe chevalier de Ségur qui devient ainsi par sa femme, seigneur de La Rouquette.

Le rôle de la taille du 2 janvier 1741 indique bien que le moulin est devenu la propriété de la famille de Ségur. Henry-Philippe de Ségur, seigneur de la Rouquette et de Fonpeyre, dit le chevalier de Ségur, est baptisé à Montazeau le 17 septembre 1688. Capitaine au régiment d'Orléans, puis nommé colonel d'infanterie, croix de l'ordre de Saint-Louis, il épouse le 16 mars 1718, Charlotte de guerre, fille d'Hélie, seigneur de Guerre, et d'Esther de Pallier. Il meurt dans sa demeure de la Rouquette le 7 février 1783 à l'âge de 64 ans, ce qui permet de fixer sa naissance en 1719.

Selon le recensement des habitants de la paroisse de Saint-Martin de La Rouquette dressé en 1753 par le curé Montagne (il signe Montaigne), le nommé Rey habitant du village de Calabre est le meunier de Monsieur de Ségur.

Le nom de Ségur disparaît sous la Révolution, les biens ayant été vendus entre temps à la famille de Tauzia-Montbrun demeurant au château de Prats. Seul le nom du meunier, Jean Combret apparaît dans la liste établie le 28 décembre 1789 pour la Contribution patriotique.

C'est à cette époque que l'ancien château de la Rouquette est transformé en chartreuse.

Le dernier meunier du XIX<sup>e</sup> siècle semble avoir été Pierre Cousinet, époux d'Elizabeth Prioleau, dont la fille, Jeanne Aimée Cousinet est née le 17 mai 1848 (témoignage écrit du 20 août 2013 de son arrière-petite-fille, Jacqueline Modeste-Vignau).

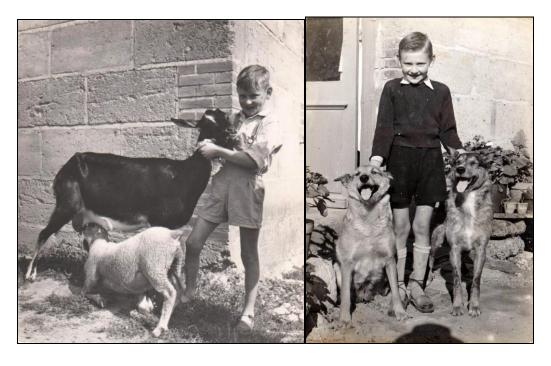
Dès le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, la meunerie se modernise considérablement, avec la généralisation des machines à vapeur et une meilleure utilisation de la force hydraulique. Un à un, les vieux moulins à vent ornant les collines de nos campagnes tombent en désuétude. Leurs carcasses de pierre se fondent aujourd'hui dans le paysage, derniers vestiges de notre passé et du patrimoine rural. Si la montée à pied vers le moulin de la Rouquette demande un petit effort, vous en êtes récompensé : une vue grandiose embrasse la vallée de la Dordogne sur le sud. Sur le point nord, les coteaux s'estompent vers Saint-Méard-de-Gurson et les massifs boisés du « Landais ».

## L'ancien berger du Dieulâme et de La Rouquette

Au lendemain de la guerre 1939-1945, Julien Faure, moutonnier à la Rouquette pratiquait localement le pastoralisme. Son lieu de prédilection : les collines situées autour de l'ancien moulin. Au début des années 1950, il réalisa lui-même la construction d'une bergerie et d'une petite maison d'habitation dans le vallon du Dieulâme où il vécut avec son épouse Pauline Remy. Le couple de moutonniers avait adopté un garçon de l'Assistance publique, Jean-Pierre Vignaud avec lequel j'ai partagé les bancs de l'école publique de Port-Sainte-Foy à la fin des années 1950, début 1960.



Julien Faure, le berger du Dieulâme, vétéran de la Grande Guerre et poète à ses heures



Jean-Pierre Vignaud, fils adoptif de Julien Faure et Pauline Remy (photographies prises à la bergerie du Dieulâme au début des années 1960 (Col. J.P Vignaud)

C'est par un courrier du pasteur Marc Vergniol du 2 juillet 2012, remerciant la municipalité pour la réalisation de la toiture du moulin qu'il m'avait personnellement adressé un texte écrit le 3 juillet 1947 par le berger Julien Faure, qui était aussi poète à ses heures et était un homme engagé dans son temps alors que le pays émergeait des années noires. Julien Faure, né le 9 août 1894, avait fait la Grande Guerre, puis participé à la Résistance dans les années 1940. Jean-Pierre, son fils adoptif, m'avait confirmé son action et précisé qu'il exerçait dans sa jeunesse le métier de charron après son initiation chez les Compagnons du Devoir.

Julien Faure avait également été admis dans une loge maçonnique, comme en témoigne le document suivant. Ce texte, écrit par Julien Faure, offert au frère . . . H.P. (Henri Pauvert, le beaupère de Marc Vergniol) avait été publié dans le bulletin de « Mémoire du Fleix » (cahier N°2 – juillet 1998) :

## Moulin de la Rouquette, 3 juillet 1947...9 heures du soir...

Dans la bergerie les moutons s'agitent, la chaleur lourde qui a accablé ces bêtes est passée. Elles reprennent de la vigueur et quelques bêlements plaintifs m'avertissent que l'heure d'amener le troupeau aux pâturages est arrivée. Je prends mon bâton, siffle et appelle mon chien, cette brave Kola, compagne fidèle des bons et mauvais jours, par beau temps ou mauvais temps. J'ouvre la bergerie, les moutons se pressent pour sortir, les voilà partis par le sentier qui conduit aux herbages.

La chevrette du troupeau a l'air plus maligne, plus vicieuse que d'habitude, barbichette beaucoup plus fine, elle, paraît plus indisciplinée que les autres jours.

Sur un rappel et quelques semonces du chien, tout rentre dans l'ordre et nous arrivons au pied d'un vieux moulin.

De rares tourterelles regagnent hâtivement leurs nids dans un vol rapide et pressé; on entend encore quelques roucoulements qui semblent être le bonsoir destiné à leurs compagnes, et tout s'endort.

La nuit tombe, les chauves-souris et les oiseaux de nuit prennent leur envol nocturne : un renard avec son petit cri aigu a sans doute lancé quelque gibier.

La première étoile plein sud apparaît, quelques nuages sombres roulent lentement dans le ciel provoquant une obscurité plus complète à certains moments, une atmosphère de tranquillité, de solitude et de silence nous enveloppe. Un être humain ne peut que s'incliner devant ces grandeurs naturelles qui crient la lumière et les ténèbres.

## Avec la nuit le troupeau s'est étendu et broute tranquillement.

Je m'assieds écoutant respectueusement les bruits de la nuit. Moments d'une douceur infinie où loin des hommes on peut s'évader des réalités ou besoins matériels nécessaires à notre corps et donner libre cours à notre esprit : Penser et Méditer. : Le chien, après avoir fait le tour du troupeau vient se blottir contre moi ; de ses yeux confiants il cherche le regard de son Maître. La nuit devient plus sombre, plus obscure, on dirait que les Êtres et les choses s'animent, mon Chien se sentant oublié, avec sa patte me rappelle à la réalité. Ses grands yeux sont toujours fixés sur moi, il semble me causer et pourquoi pas ? J'ai cru lire dans ses yeux, dans son regard, l'amitié, la fidélité qu'il porte à son Maître. Il semblait me dire : " Je pense à mes Pyrénées natales, témoin de mes premiers amours, aux troupeaux de moutons à longue laine, que je conduisais dans les pâturages verdoyants des flancs de la montagne ; je suis docile, obéissant et travailleur. Je reconduis la brebis égarée dans le troupeau, je protège les agneaux contre les loups ; je suis aussi le gendarme : malheur à la brebis qui s'écarte dans les champs du voisin car je sévis et punis : je représente la loi et fais respecter la propriété."

Puisqu'il est dit que les bêtes et les choses devaient parler en cette nuit, la chevrette pousse un bêlement sonore; elle arrive en boitillant, ayant sans doute sauté de trop haut et manqué son but. Elle vient près de moi et me dit: " J'étais heureuse dans mes Alpes aux cimes éternellement couvertes de neige, j'aimais gambader follement de rocher en rocher, je me nourrissais exclusivement de jeunes pousses d'arbres tendres que j'allais cueillir en des lieux inaccessibles, je regrette ses torrents qui coulaient avec un bruit d'enfer, l'eau claire et limpide où je m'abreuvais et surtout la liberté et l'indépendance".

Une superbe charmoise s'étant approchée, la conversation continua. Que me dira-t-elle?

"Un grand mécontentement grandit dans le troupeau, Berger. Nous ne voulons plus que nos gigots succulents et nos fines côtelettes aillent toujours sur les mêmes tables ou mêmes catégories de gens, nous demandons que notre sacrifice ne soit pas vain et que notre chair nutritive puisse paraître sur la table du riche et du pauvre, des malades et des enfants. Nous condamnons le marché noir, nous voulons que notre viande soit distribuée à part égale et à la portée de tous ".

Une clarté perce les ténèbres, je relève la tête : à l'Orient, la lune toute ronde avec son sourire narquois s'élève dans le ciel provoquant une ombre géante du vieux moulin ; le calme est toujours imposant et le vieux moulin me raconte son histoire : " Je suis très âgé Berger, mes murs sont bâtis de pierres, le maçon qui m'a construit l'a fait avec l'amour de son métier et la science de son art. Au début, on m'avait doté de grandes ailes qui tournaient sous la pression du vent, actionnaient des meules en pierre qui écrasaient le blé dont on fait la farine et le pain qui nouvrit. Je donnais abri à un homme solitaire et pacifique qui me régalait de ses chansons tout en surveillant l'ensemble de mes rouages ".

"Le progrès est venu en apportant des commodités ainsi que des moyens plus modernes aux hommes. Je n'entendrai plus les chansons de mon meunier, je ne verrai plus le vent s'engouffrer dans mes ailes me conviant au travail".

Il continua : " J'ai vu des hordes guerrières défiler à mes pieds, des hommes massacrés et fusillés, d'autres faire un commerce immoral et s'enrichir scandaleusement. J'ai encore vu des peuples opprimés, des hommes s'élevant en justiciers rendre des jugements iniques et injustes, les lois n'étant plus respectées, je suis criblé de balles et d'éclats d'obus, mais ma dure constitution bâtie en matériaux solides a résisté, je suis démantelé".:

"En revanche, perché sur ce coteau dominant une vaste plaine, je préside au renouveau de la nature, je vois pousser les plantes et venir les saisons : le Printemps avec sa verdure, l'Été avec la moisson, ses blés d'or, l'Automne avec la cueillette des raisins dont on fait le Vin qui réjouit le cœur de l'être humain, l'Hiver et sa bise glaciale qui arrête et endort la végétation. J'entends l'angélus aux cloches du village et couvre de mon ombre de jeunes maquisards étendus dans leur tombe ".

"Je suis un vieillard, ma vieille carcasse est encore bonne à quelque chose, je sers de point de repère à l'aviateur égaré qui transporte des millions de lettres reliant les hommes de toutes les couleurs, de toutes les conditions depuis la lettre du Ministre avec ses civilités empressées, jusqu'au Simple baiser de la Mère éloignée ou de l'amoureux. Encore, le dimanche, je reçois toute la jeunesse des environs qui vient s'amuser dans mes entrailles et profiter de ma situation dominante".

## Ainsi finit la conversation avec le vieux Moulin.

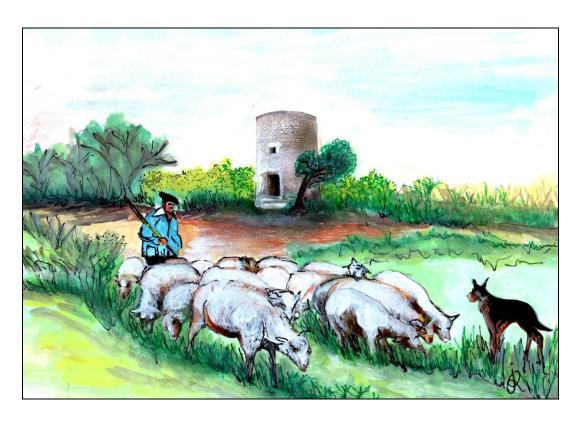
Dans un buisson, j'entends comme un froissement d'ailes : je m'avance, une colombe dort perchée sur une branche, les yeux clos : j'arrête ma respiration, je m'appuie sur mon bâton :" Toi qui portes le rameau d'olivier, symbole de la paix et de l'espérance, tu parais fatiguée ; tu as parcouru le monde entier par monts, montagnes et vallées, mers, fleuves et rivières, tu ne pourras accomplir ta mission symbolique qui t'est attribuée. Les Diplomates te tiennent prisonnière dans des documents où sont inscrits les intérêts qui divisent et créent des sources de guerre et empêchent de faire la paix sur la terre entre les hommes de bonne volonté."

Le silence le plus complet règne encore quelques instants. Le troupeau s'est rapproché et m'entoure ; dans cette nuit, les bêtes, les choses et les gens semblent communier à la grandeur de la nature et à la fraternité des hommes.

## 2 heures du matin :

Le troupeau est rassemblé pour le retour à la bergerie. A quelque distance, mon chien m'appelle, je m'avance : un agneau vient de naître.

## Ainsi continue la vie.



Le berger de La Rouquette (© La Revivance)

## **REGRETS DU VIEUX MOULIN**

Ma carcasse n'est plus respectée, Aux enfants prête pour s'amuser Ce qui me reste de mes grandes ailes, Quand ils viennent me voir endimanchés.

> Les chansons de mon meunier, Le vent qui s'engouffrait Dans mes grandes ailes, Me conviant à travailler.

Je regrette le temps passé, Où Martin sur son dos portait L'aliment pour mes grandes ailes, En écrasant le blé nourricier.

Julien FAURE Ancien berger de La Rouquette et du Dieulâme (1947)

## La sauvegarde du moulin

Le moulin de La Rouquette étant devenu la propriété du Club Méditerranée, le Conseil Municipal dans le cadre de sa politique de protection des paysages naturels décide l'acquisition de ce patrimoine foncier d'exception. Extrait du registre des délibérations :

## **DELIBERATIONS**

=oOo=

L'an deux mil huit, le vingt deux octobre à 20 heures, le Conseil municipal de la Commune de PORT-SAINTE-FOY-et-PONCHAPT, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jacques REIX, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal: 11 octobre 2008.

Nombre de Conseillers : en exercice : 19

présents : 19 votants : 19

**PRESENTS:** MM. REIX, M. BOILEAU, Mme PENISSON, MM. LACLOTTE, ROUSSEAU, LABORDE, Mme BAYLE, M. BORDE, Mmes BUSO, CHATEAU, FREGIER, MM. LOUIS, LUTZ, MAUREAU, Mmes PEYRONNET, PHILIT, MM. PLANCHAT, REBEYROLLE, REGNER

EXCUSÉS: néant

ABSENTS: néant

Mme Monique PHILIT a été élue secrétaire.

## ACQUISITION DU MOULIN DE LA ROUQUETTE

Monsieur le Maire rappelle au Conseil les termes de la délibération prise le seize septembre dernier et relative à l'acquisition du Moulin de la Rouquette. Il informe l'Assemblée que le Club Méditerranée a donné son accord pour la cession à **10 000 TTC** des parcelles AK 95, 97 et 214 (respectivement 6 890m², 2 058 m² et 812 m²) et a contacté leur notaire. Il demande au Conseil municipal de l'autoriser à signer l'acte.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, charge Monsieur le Maire d'effectuer toutes les démarches nécessaires pour signer l'acte notarié.

# Port Sainte Foy—et Ponchap

www.port-sainte-foy.info

BULLETIN MUNICIPAL 2 0 0 8

Le nouveau conseil municipal s'est réuni en séance publique à dix occasions, y compris à Ponchapt; avec parole donnée au public en fin de séance.



## FLEURISSEMENT, **ENVIRONNEMENT et** CADRE DE VIE

Mise en place de la commission, état des lieux, identification des besoins et projets à venir...



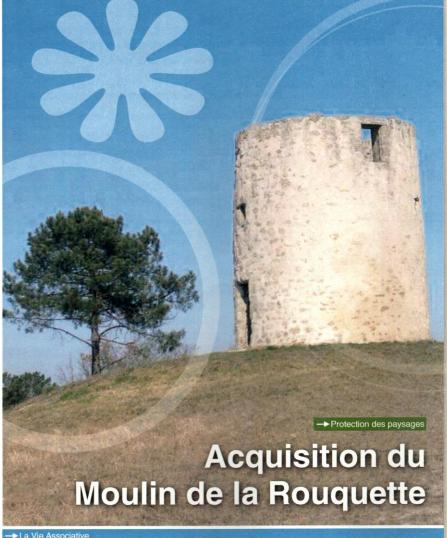
## TRAVAUX DE VOIRIE et BÂTIMENTS **PUBLICS**

2008 aura vu la réalisation de nombreux chantiers destinés à améliorer la sécurité et facilité la vie des citoyens...

## **ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS**

Une sympathique réunion...





## Parole aux Associations

Sur une grande partie de ce magazine, la parole a été laiss€e aux associations qui ont souhaité en disposer afin de vous présenter leurs buts, leurs réalisations 2008 et leurs projets 2009.















C'est dans le cadre d'un chantier-école conclu par la municipalité avec les Fédérations d'Agen et de Bordeaux des Compagnons des Devoirs du Tour de France que la charpente est réalisée par de jeunes charpentiers au cours de leur périple initiatique, sous la conduite de Patrice Darphel, maître charpentier. La commune a pour sa part acheté le bois nécessaire pour cette magnifique réalisation.











La pose du bouquet final au sommet du toit



Le chantier se termine





Réception des jeunes Compagnons et présentation de leurs chefs d'œuvre. A gauche, Patrice Darphel, maître-charpentier avec la canne et les couleurs traditionnelles du compagnonnage.



L'inauguration du moulin se termine par un pique-nique au pied du moulin, suivi du traditionnel feu de la Saint-Jean.



# Port Sainte Foy-et Ponchapt

## www.port-sainte-foy.info

BULLETIN MUNICIPAL 2 0 1

Au cours de l'année, plusieurs projets concernant la commune ont été conduits sous la compétence de la Communauté de Communes du Pays Foyen : PADD, PLUi,

### FLEURISSEMENT, **ENVIRONNEMENT** et **CADRE DE VIE**

Le premier prix pour la commune et le prix départemental du jardinier 2012 lors de la journée départementale du fleurissement!



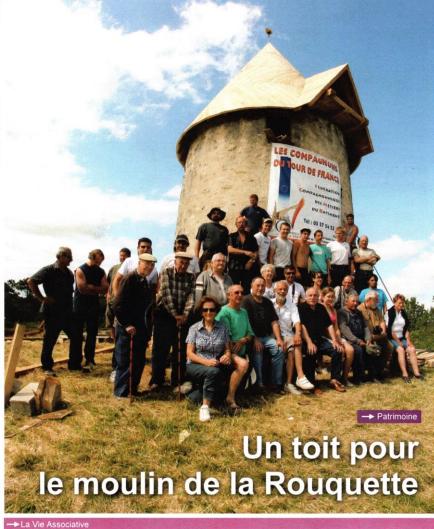
## TRAVAUX DE VOIRIE & BÂTIMENTS

Réhabilitation de la salle Oscar Guéry (Ponchapt), Salle des mariages, Ecole maternelle, Place Elie Philit, sécurisation des voies,...

## **Conseil Municipal** d'enfants et de jeunes

« Des citoyens en herbe ! »





## Parole aux Associations

our une grande partie de ce Omagazine, la parole a été laissée aux associations qui ont souhaité en disposer afin de vous présenter leurs buts, leurs réalisations 2012 et leurs projets 2013.













La couverture du toit, magnifique touche finale à l'édifice, est assurée par les ouvriers de Robert Rocq, artisan couvreur à Port-Sainte-Foy

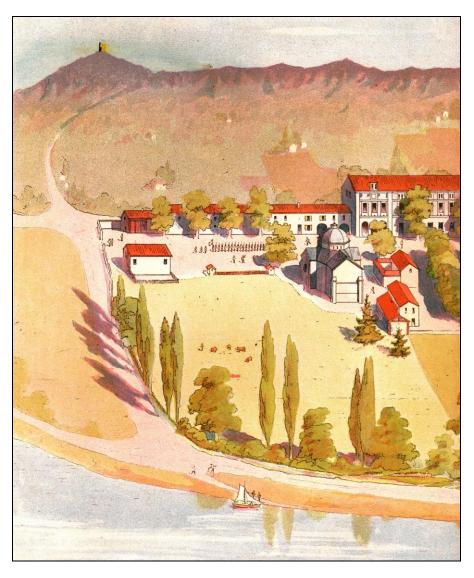


Le moulin restauré, lieu incontournable de promenade en Pays Foyen

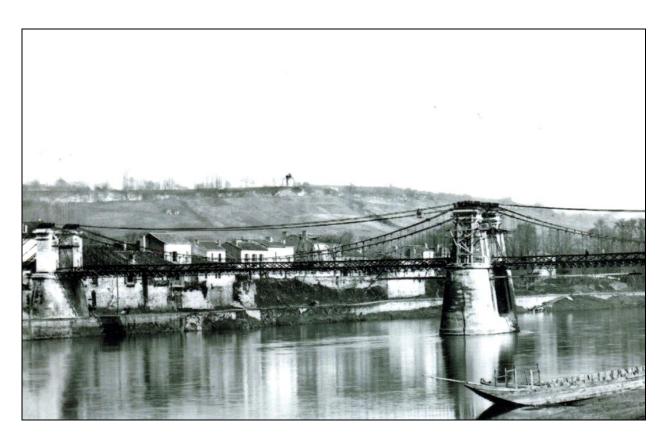
## Le moulin de la Ferraille

Selon Jean Rigouste, étymologiste occitan qui m'avait accompagné dans mes recherches lors de la félibrée du Périgord (2006), *la Ferraille* peut évoquer un endroit ferreux ou le surnom métaphorique du moulin ou du meunier? Le toponyme peut aussi venir de *ferrade*: *Lo camin farrat* ou *ferrat* (chemin carrossable), emprunté jadis par les pèlerins de Saint-Jacques-de-Compostelle (voie de Vézelay) qui venaient faire halte dans la bastide de Sainte-Foy après avoir traversé la Dordogne par le bac. Il s'agit du chemin dit de la *peyrute* », nom occitan évoquant une colline pierreuse de la même manière que *peyrière* ou *peyrou* (commune de Montpeyroux). Ce chemin est toujours emprunté par les pèlerins de Saint-Jacques mais aussi par de nombreux randonneurs de la région.

Le moulin n'est pas indiqué sur la carte de Beleyme. Il est dessiné sur une gravure représentant la Colonie pénitentiaire des Bardoulets.

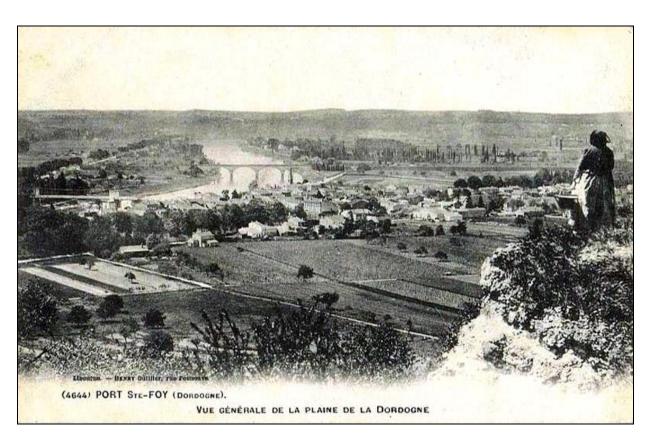


Extrait d'une gravure de 1893 représentant la Colonie pénitentiaire des Bardoulets à Port-Sainte-Foy. On peut voir le chemin de la Peyrute qui accède au moulin de la Ferraille en prolongement du chemin du passeur. La colline où est perché le moulin semble un peu fantaisiste, car en vérité, il s'agit d'un plateau dont la corniche surplombe la vallée de la Dordogne.



Cette photographie est datée de 1894, année de la reconstruction du pont suspendu. On distingue sur la falaise, le moulin de la Ferraille coiffé de son toit



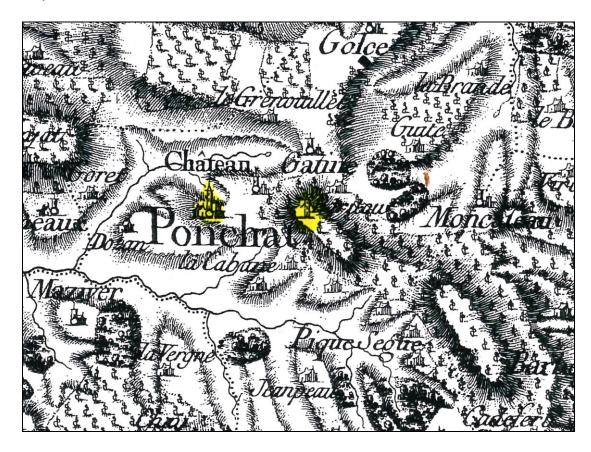


Panorama sur la vallée de la Dordogne depuis la corniche du moulin de la Ferraille



## Le moulin de Ponchapt

Deux moulins à vent existaient sur le territoire de Ponchapt. Sous l'ancien régime, ces moulins relevaient de la possession du comte de Ségur, seigneur de Ponchapt. Un seul moulin figure sur la carte de Beleyme :



Le Marquis Philippe Henry de Ségur fait aveu et dénombrement de la seigneurie de Ponchac le 6 mars 1769. L'aveu est la déclaration écrite constatant l'engagement du vassal envers son seigneur. Cet acte, décrivant la totalité des biens du seigneur, suit la cérémonie de l'hommage par lequel le vassal se déclare l'homme de son seigneur en lui promettant fidélité et dévouement. Ce document enregisté à Bordeaux le 6 mars 1769 précise que le seigneur jouit en pleine propriété d'un domaine composé de plusieurs pièces dans la première desquelles est un château, cour, offices, écurie, pavillons, grange à métayer et autres édifices attenants ainsi que d'un moulin : *Philippe-Henry marquis de Ségur, Lieutenant Général des armées, Inspecteur général de l'infanterie de France, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, gouverneur et lieutenant général du pays et comté de Foix, seigneur de Ponchac, Fouguerolle, Romainville et autres places, représenté par Jean Sambellie, ancien consul de la ville de Sainte-Foy en Agenais, agissant suivant une procuration en date du 14 décembre 1761.* 

Art 1er

ledit Seigneur Marquis de Ségur est seigneur foncier et direct, haut, moyen et bas Justicier de la ditte terre et seigneurie de Ponchac, Sénéchaussée" de Libourne en Périgord, dans laquelle terre et seigneurie ledit Seigneur jouit en pleine propriété un domaine composé de plusieurs pièces dans la première desquelle cy après confrontée est un château, cour offices, écurie, pavillons, grange à métayer et autres édifices attenants

et contigus; et néanmoins couppée en plusieurs pièces par des chemins et qui seront cy après confrontées séparément suivant que chacune se trouvera divisée et séparée par les dits chemins, la première desquelles confrontant du levant au grand chemin qui tend du bourg dudit Ponchac à Monfaucon – du midy à ce dernier chemin, Couchant au chemin du dit bourg au village de golce ce du nord par plusieurs enclaves vigne du Sieur Faure Lassablierre, terre de Jean Bordas et a celle du nommé Castanet – Vigne de Jean Laveille, terre de Jean Faure dit baribot, Jean Chavant, de Leonard Coustillac, fossé a entredeux compris pour laz piece de terre et pred du seigneur qui vient detre confrontée contenant laditte piece vingt trois journeaux demy journal. 23 jo ½"

Art 2

plus denombrée ledit Sieur Sanbellie audit nom, un moulin a vent avec ses eysines, et une petite maison pour le meunier scituée dans laditte paroisse et jurisdiction de ponchac, pour lequel moulin ledit Seigneur a le droit de banalité sur tous les habitants de laditte paroisse juridictement sans exception...

Art 3

Plus une piece de terre en chaume appellée au moulin vieux...

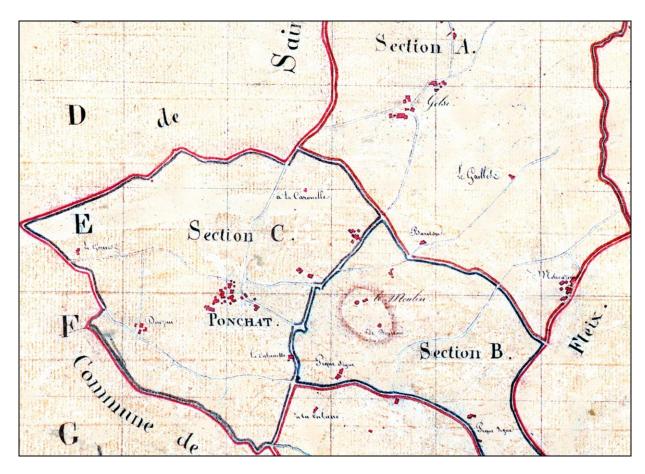
Art 4

Ilus une piece de vigne appellée aux vignes du moulin, confrontée du levant au petit chemin de service qui tend du moulin au village de gatine...

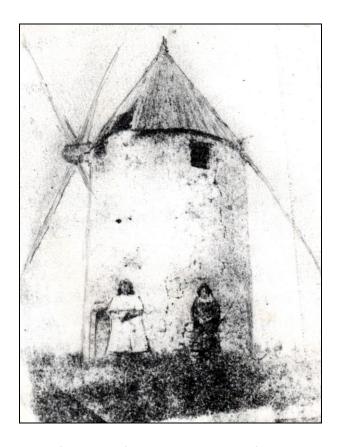
Art 22

Ilus un autre tennement appelé de Baritou, consistant en maison, terre labourable, pred, vigne, bois, taillis, guerenne et chaume dans lequel tennement est situé le dit Moulin Barrat du dit Seigneur...

Sur le cadastre napoléonien (1820), le premier moulin situé près de la maisonnette du meunier est appelé « Le Moulin vieux ». Il est la propriété de Pierre Rey, meunier. Le deuxième qui porte le nom de « Moulin de Baritou », est éloigné de la maison du meunier laquelle est située dans le village du même nom. Vraisemblablement le toponyme est en même temps l'éponyme (A l'origine, Baritou étant le nom de famille du meunier).



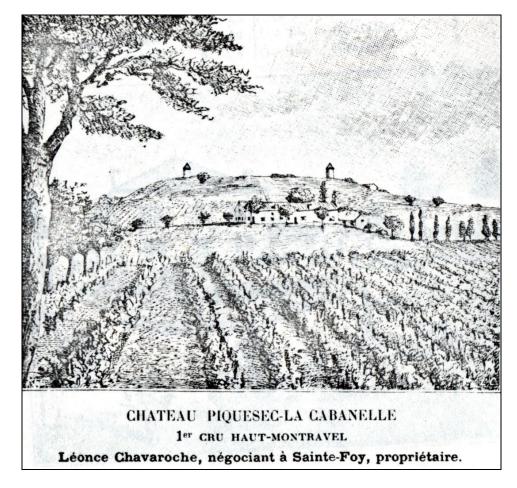
CANTONS,	ction.	sem.t	NOMS,	NATURE	56	REVENU	INDICATION DU NOMBRE DES			
triages	de la se	du clas	PROFESSIONS ET DEMEURES  des	des	CLASSES.	NET	Portes cochères,	Portes	Mali n'ayant	
ou lieux dits.	Numéros de la section	Numéros du classem. des propriétés baties	Propriétaires et Usufruitiers.	Propriétés.	CI	imposable.	charreneres et de magasin.	et feacties.	Porte.	Fesê
	,					fr. c.		-		
Bariloun	18	. A	Roger 12 Cabrel.	maison	2	18	Q.	3		
au moulin	59	2	ley piere manier	w w	5	9 " "		E)	1	
i w	60	B	Le Même	moulin	1	60			1	
Digu Degu	121	di .	Pajaunie piere jeun	Maison	3	15 " "		3		
Baritour	142	5	Rogier Gean	moulin	i	60			1	
pique Sèque	186	6	Dupuy marie fele	maison	di	12 ""	<i>,</i> •		1	1
i Wim	e e		Bernau Yean fils	w	5	9 ""			1	1
	e e	à		8 2		,				



Le moulin de Pierre Rey à Ponchapt (photographie du XIXe siècle, collection Paul Hecquet)



Vue aérienne du moulin de Ponchapt



Les deux moulins de Ponchapt (gravure extraite de" Bergerac et ses vins" - Edouard Féret – 1903)

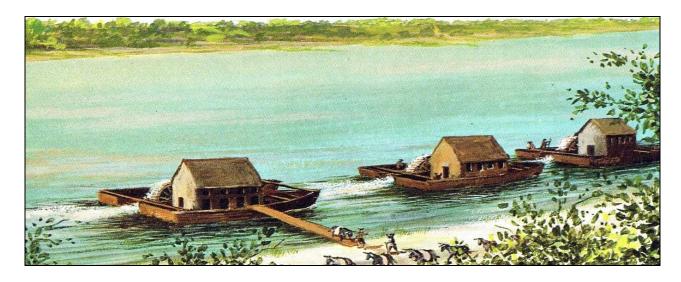


Le dernier vestige du moulin de Ponchapt. Photographie réalisée en 1972

## L'ancien moulin à nef du Canet

Un moulin à nef était un moulin à eau qui, au lieu d'être bâti en bordure ou en travers d'un cours d'eau, était placé sur un ou plusieurs bateaux amarrés dans le fil du courant à l'aide de pieux fichés en rivière. C'était un moulin flottant immobile, le courant de la rivière faisait tourner la roue à aubes placée entre deux bateaux et actionnait le mécanisme de la meunerie qui était installé dans un habitacle en bois édifié sur le bateau situé près du rivage.

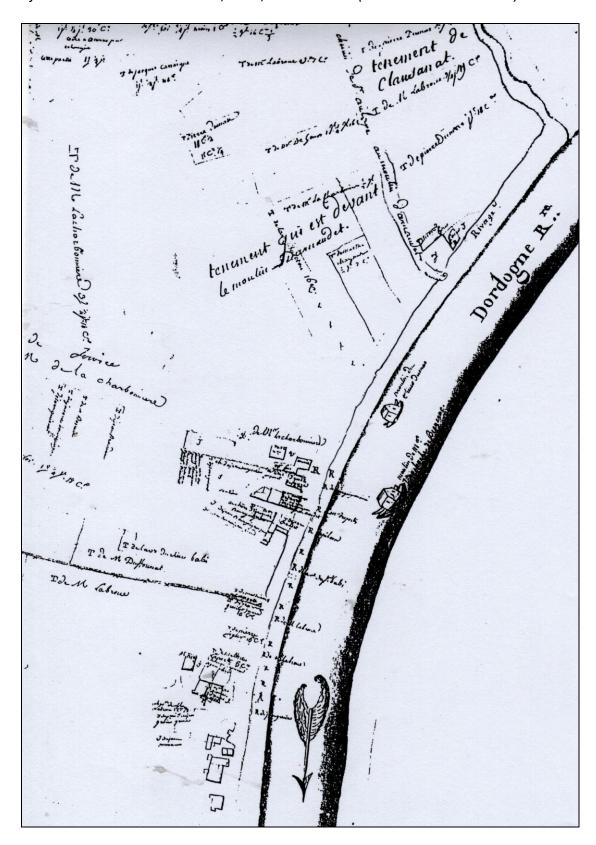
Lancelot Voisin de La Popelinière (historien protestant français, 1541 - 1608) descendu vers la Garonne avec l'armée des Princes en décembre 1569, en parle de la façon suivante : Sur cette grosse rivière, il y a un grand nombre de moulins coulant sur l'eau comme gros vaisseaux, sur deux desquels la meule, roue et toute la maison du moulin est appuyée et tous les bateaux sont si bien liés ensemble, que ni la force de l'eau, ni les vents pour impétueux qu'ils soyent, ne leur saurait nuire en façon quelconque. Ils sont bien attachés à la rive avec une grosse chaîne de fer, car sans cette chaîne, le cours de la rivière les emporterait aisément ...



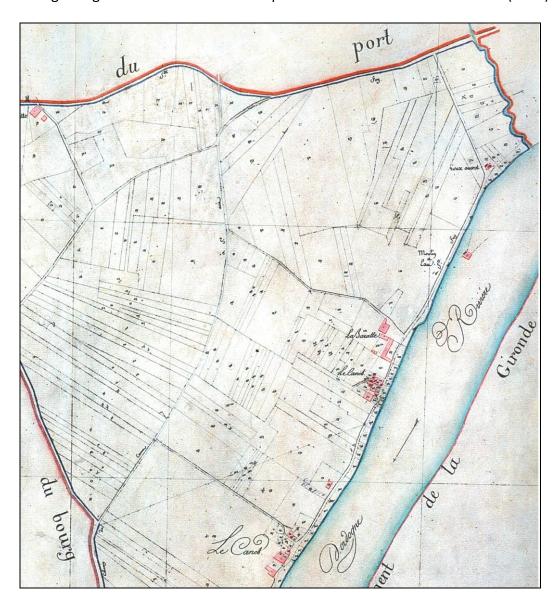
Moulins à nef sur la Garonne (extrait de l'Histoire de Bordeaux en BD, L. Labeyrie- 1983)

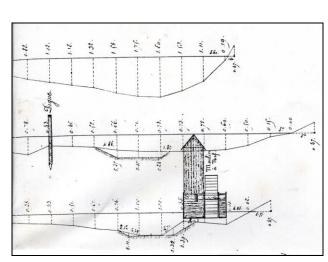


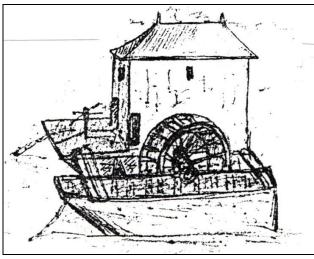
La carte de Beleyme indique cinq moulins à nef sur la Dordogne entre Le Fleix et Eynesse. Le terrier de la paroisse du Canet (ancêtre du cadastre), nous permet de découvrir le dessin de deux moulins à nef sur la Dordogne : Le moulin du sieur Pierre Dumas amarré sur le rivage du Canet et le moulin du Pont de la Beauze sur la rive gauche. Un chemin indique aussi le tènement du moulin d'Arnaudet. Nous connaissons l'existence du moulin d'Arnaudet par un contrat d'arrentement daté de 1620, consenti par Pierre Petit, son propriétaire, à un certain Duccoucech, meunier habitant au Canet. Il a fait l'objet de contrats divers en 1494, 1498, 1504 et 1669 (archives Jean Vircoulon).



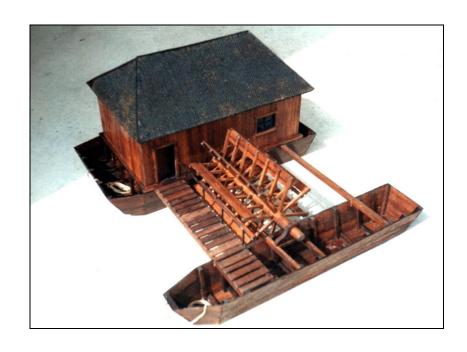
## Ce moulin figure également sur le cadastre napoléonien de la commune du Canet (1820) :







Croquis de moulins à nef de la région de Sainte-Foy



Maquette de moulin à nef (musée de la Dordogne batelière de Port-Sainte-Foy)

Parce qu'ils étaient encombrants (autour de 10 à 13 mètres de long et de 2 à 5 mètres de large) et souvent disposés l'un à côté de l'autre, les moulins à nef installés au plus près du courant du fleuve, faisaient obstacle aux bateaux qui empruntaient eux aussi les eaux les plus fortes. Il en résultait des accrochages, des accidents, des naufrages parfois dramatiques. 90 % des naufrages étaient imputés aux moulins et aux nombreux pieux plantés dans la rivière. Le maître de bateau avertissait le meunier de sa volonté de passer au cri de " largue meunier ! " Il essuyait très souvent un refus qui l'obligeait à mettre pied à terre. De colère, parfois, l'équipage rompait les chaînes de retenue et faisait dériver le moulin. Lors des crues de printemps et d'automne, les eaux montaient et descendaient sans crainte pour le moulin à nef. Les eaux charriaient tout de même des troncs d'arbres et des branchages qui parfois provoquaient des dommages sur la coque et la roue du moulin. À l'avant de son usine flottante, tel un guetteur, à l'aide d'une perche (ou gaffe), le meunier détournait les troncs les plus gros et recueillait les bois flottants à sa portée pour s'en servir plus tard de combustible. En hiver, les glaces que le courant entraînait, représentaient un véritable danger pour les embarcations. Les blocs pouvaient peser plusieurs centaines de kilos, et les moyens de protection étaient pratiquement nuls.

À l'origine, le propriétaire du moulin s'engageait à payer aux seigneurs riverains qui revendiquaient la propriété de la rivière, une rente annuelle. Les contrats d'afferme déterminaient les conditions de location par le meunier auprès du propriétaire. Le 18 septembre 1619, le contrat d'afferme du moulin du Canet, attaché au Pas d'Arnaudet par Pierre Petit à Helies Decourech précise : À est personnallement constitue sire Pierre Petit bourgeois et marchant de la presante ville lequel de son bon gré et vollontte a afferme et afferme par ces presantes a Helies Decourech mousnier habitant du bourg du Canet jurisdiction de Montravel en Périgord presant et acceptant scavoir est ung moulin à bapteaux scitue sur la rivière de Dordoigne du coste du Perigord et au lieu appelle au pas d'Arnaudets attache de deux chaisnes de fer l'une grosse et l'autre petite y ayant audict moulin deux asnes pour le service d'icelluy

# que lesdictes parties ont dict avoir veu et estimé ce jourd'huy a la somme de quinze livres tournois...

En 1769, le moulin est la propriété de Jean Boyer habitant de la paroisse du Canet. Son meunier s'appelle Etienne Rambaud et répond au surnom de Mélac.

Les moulins à nef de la basse rivière, font souvent l'objet de récriminations de la part des bateliers. Dans les cahiers de doléances rédigés en 1789 par les paroisses des Sénéchaussées de Libourne et Bazas, (la paroisse du Canet adhère le 6 mai 1789) nous relevons :

- qu'il soit défendu de mettre aucun obstacle à la navigation des fleuves et des rivières navigables du royaume qui puisse empêcher la liberté de la navigation ;
- que le droit de pêcherie avec nasses soit supprimé comme y portant un grand préjudice par l'engravement qu'elles occasionnent ;
- que les moulins sur rivières, autre que ceux qui ne gêneront en aucune manière la navigation, seront détruits, à moins qu'ils ne soient placés dans une position non contraire à la navigation ...

Le terrible hiver de 1830 sonna le glas des moulins à nef de la Dordogne. La neige tomba début janvier, suivit d'une rigueur exceptionnelle des températures (moins 16 degrés). La rivière se couvrit d'un linceul de glace d'une épaisseur de 3 centimètres. Le 20 janvier, la débâcle mit un terme à cette beauté blanche. Les glaces écrasèrent la plupart des moulins, ou bien les endommagèrent sérieusement. Aucune tradition orale n'a gardé l'image de ces mécaniques flottantes. Seules les périodes de sècheresse ont permis de retrouver dans le lit de la Dordogne, au Canet notamment (commune de Port-Sainte-Foy), des alignements de pieux qui servaient à amarrer la nef. On a retrouvé également après dragage, des armatures métalliques pour les pointes de pieux fichés dans les graviers, des meules et fragments de meules, des marteaux à piqueter les meules et des chaînes d'amarrage.



Armatures métalliques de pieux et chaîne d'amarrage du moulin du Canet. (objets découverts après dragage qui sont déposés au musée de Port-Sainte-Foy)



Alignements de pieux qui servaient à amarrer la nef au Canet. Photo prise par Serge Rogé au cours de l'été 1968

